

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ SAINT-CLÉOPHAS-DE-BRANDON**

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné, par la soussignée directrice générale et greffière trésorière, de la susdite municipalité, que le conseil de la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon adoptera le budget 2023, le 12 décembre 2022 à 19 heure, à la salle municipale au 750 rue principale à Saint-Cléophas-de-Brandon.

Donnée à Saint-Cléophas-de-Brandon, ce 5^{ième} jour du mois d'octobre de l'an deux-mille-vingt-deux.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Francine Rainville, directrice générale et greffière trésorière, certifie, sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil municipal, à compter de 15h00 le 5 octobre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5^{ième} jour du mois d'octobre de l'an deux-mille-deux.

Francine Rainville
Directrice générale et greffière trésorière